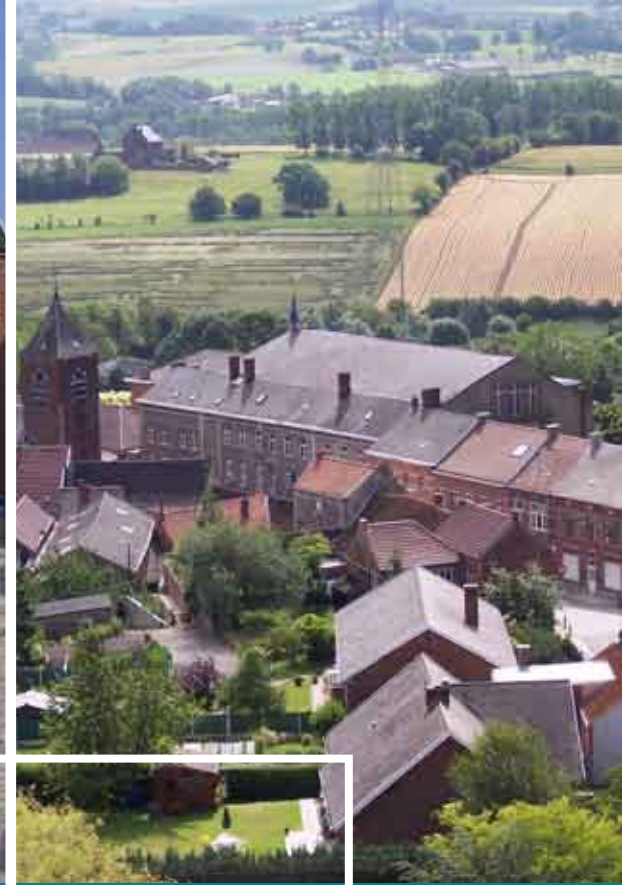


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / avril 2009

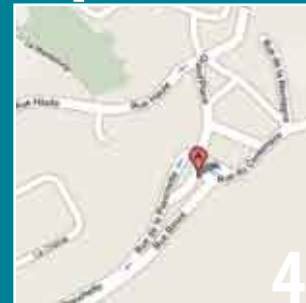


n°69

sommaire



TRAVAUX REALISES OU EN COURS



UN PLAN D'AMENAGEMENT POUR ITTRE



ACTIVITES DES CONSEILS CONSULTATIFS

Exposition, concert, soirée citoyenne, ...



EDITO

AXEL FRANÇOIS SERAIT-IL UN BOURGMESTRE HEUREUX ?

Oui, je suis un bourgmestre heureux ! Heureux, comme quand on fait un métier passionnant, quand on se voit atteindre ses objectifs et tenir toutes ses promesses et même au-delà..., quand on a la chance d'œuvrer avec une équipe compétente, enthousiaste et performante.

J'en profite pour saluer l'action de mes différents Echevins et Echevines qui ont effectué et effectuent un travail remarquable.

Le bilan que je vais vous tracer de ce début de législature, c'est celui de la majorité en place, pas celui d'une personne en particulier.

Notre bilan au tiers de la législature : 2^{ème} partie.

SPORTS

Nous avons introduit un dossier auprès de la Région wallonne pour obtenir des moyens financiers pour la transformation de la salle communale de Haut-Ittre en salle de sports. Même si certains sports de ballon ne pourront pas y être pratiqués (problème de hauteur), notre Commune va disposer enfin de l'outil qui lui manquait pour accueillir ses sportifs dans de bonnes conditions.

L'intercommunale des sports, « SportissimO » a vu

le jour. Cette association qui regroupe les 4 Communes de l'ouest du Brabant wallon aura plusieurs missions : La construction d'une piscine qui manque cruellement à la région, l'activation du fonctionnement du vélodrome et la réalisation d'événements sportifs d'envergure : courses cyclistes (l'organisation d'un championnat de Belgique est à l'étude), marathons, tournois divers, ...

LOGEMENT

Ittre rattrape enfin le retard accumulé ces dernières années en matière de logement. Chaque fois que de nouveaux lotissements se créent, nous négocions l'achat par la Commune de logements auxquels nous donnerons un caractère social ou semi-social (« Clos des Lapins », « Rouge Bouton »). On a obtenu du SPW (ex MET) l'ancien bâtiment « Interyacht » que nous allons restaurer. Un magnifique projet de logements, élaboré avec les riverains, va naître sur le site de l'ancien hall des travaux, rue de Fauquez à Ittre.

Nous allons construire des logements à loyers modérés pour la première fois à Haut-Ittre, sur un terrain qui nous appartient. On va enfin procéder à la mise en vente des terrains communaux rue de Samme (cela fait plus de 10 ans qu'on en parle). Une étude va être réalisée sur le site du Grand Closin où nous disposons de 10 ha de terrains à bâtir.

Sans oublier les habitations sociales du « Roman Pais », 3 appartements rue Haute à Ittre et 3 maisons au Quartier du Tram.

ENVIRONNEMENT, RÉCOLTE DES DÉCHETS

Après plusieurs années de combat, nous venons d'obtenir auprès du Ministre Courard une augmentation substantielle de la taxe relative aux déchets déposés par les autres Communes à l'incinérateur : de 2,48 euros la tonne à 3 €.

En outre le contentieux avec Braine-le-Château qui durait depuis de nombreuses années (non paiement de la taxe) a été résolu une fois pour toutes. Pour la récolte des déchets, la Région Wallonne, nous impose le « coût-vérité » et exige que nous vous réclamions une taxe forfaitaire. Ittre appliquera la loi mais, en compensation, vous offrira un chèque achat à utiliser dans les commerces locaux.

Cela aura, en outre, pour conséquence de soutenir ce secteur dans notre Commune.



> **Axel François,**
vosre Bourgmestre

ITTRE PARMIS LES COMMUNES PROPRES DE WALLONIE



Lors du dernier bulletin communal, je vous faisais part de ma volonté d'améliorer encore la propreté de nos hameaux et villages avec la création d'une équipe de cantonniers et la remise en place de ce vieux métier oublié mais tellement nécessaire.

Lors d'une enquête régionale sur la propreté des communes en Wallonie, notre commune s'en tire très bien en obtenant 4 étoiles sur 5. De plus, elle fait partie des huit communes les plus propres du Brabant wallon.

Et pourtant, ce n'est pas facile et c'est parfois écoeurant de voir que 2 ou 3 jours après le passage de nos services, nous sommes obligés de recommencer à cause de quelques individus

Malgré tout, nous recommençons immédiatement, car la saleté attire la saleté. Nous n'avons qu'à regarder nos montées d'autoroutes et on aura compris. Il est évident que ce classement nous apporte un peu de baume au cœur. Ce résultat a été obtenu avec beaucoup d'acharnements de la part de nos services et de nos étudiants qui participent pendant les vacances au nettoyage de tous nos accotements, talus, trottoirs, filets d'eau, ...

Nous continuerons à mettre la propreté comme objectif n°1. Mais des endroits doivent encore être améliorés et nous pouvons rien faire sans vous car la propreté, c'est l'affaire de tous. Je sais qu'une immense majorité d'entre vous souhaitent continuer à vivre dans un village propre.

Un petit geste ne coûte rien (ramasser un papier, ne pas jeter son mégot de cigarette, ...) et peut ainsi améliorer grandement notre qualité de vie.

En plus, si vous apercevez des endroits sales ou des détritiques appelez nos services (067/64 85 10). Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les services de police.

Alors tous ensemble, essayons pour l'année prochaine que nos villages, nos hameaux soient sélectionnés parmi **les PLUS propres de Wallonie**.

LE FLEURISSEMENT DE NOS RONDS-POINTS ET PARTERRES

L'année passée, notre commune a été nommée par la Province du Brabant wallon pour obtenir le label « Village fleuri ».

Il est vrai que vivre dans un village bien fleuri participe aussi à l'agrément de notre vie quotidienne.

Avec l'appui de notre conseiller Michel Detry, de la participation d'horticulteurs du village, (Messieurs Sculier, Florquin, Musch, Oxalis, certains comités de quartier et des amateurs), nous avons décidé de continuer notre effort.

Un thème a été choisi :
LES VIEILLES MACHINES AGRICOLES

C'est ainsi que vous allez voir fleurir au milieu de nos ronds-points : de vieux semoirs, des arracheuses de pommes de terre, des andaineuses, des antiques faucheuses, des charrues brabançonnaises, des chars, ...

Vous aussi, vous pouvez participer en fleurissant votre maison, votre façade, votre quartier et pourquoi pas si vous avez une vieille machine agricole chez vous ou une vieille herse participer avec nous à valoriser nos villages.

> **Christian FAYT, Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité - 0473 / 78 32 68**



Vieux semoir, aménagement du rond-point du Croiseau.

CHÈQUE LOGEMENT/ CHÈQUE TRAVAUX

**Vous êtes propriétaire d'un logement à Ittre...
Que vous souhaitez louer...
Mais pour lequel des travaux sont indispensables avant d'envisager toute location...**

Sachez que le Gouvernement wallon soutient la mise en gestion de logements inoccupés privés par des opérateurs immobiliers (reconnus par le Code Wallon du Logement) et ce par le biais de deux mesures :

- **POUR LE PROPRIÉTAIRE** : l'octroi de chèques-travaux, d'un montant égal à 30 % du coût des travaux (compris entre 2.500 et 30.000 €).
- **POUR LE LOCATAIRE** : l'octroi de chèques-logement, d'un montant maximum de 100 €/mois, pendant 3 ans (en fonction des revenus).

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter :

Le Ministère de la Région Wallonne
Monsieur VAN GEEM
Rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Namur
Tél. : 081/33 22 99 - Fax. : 081/33 23 63

L'Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon
Centre d'Affaires des Collines
Avenue Einstein (Bloc D) à 1300 Wavre
Tél. : 010/23 60 87

CONTRÔLES DE VITESSE RÉALISÉS EN FÉVRIER

Nombre de véhicules contrôlés et P.V. rédigés :

Rue Bierny : 1055 véhicules - 0 P.V.
Rue du Croiseau : 353 véhicules - 7 P.V.
Rue Les Fonds : 423 véhicules - 1 P.V.
Rue d'Hennuyère : 1198 véhicules - 2 P.V.
Rue de Huleu : 2066 véhicules - 109 P.V.
Chaussée de Nivelles : 1665 véhicules - 5 P.V.
Rue de Samme : 1641 véhicules - 45 P.V.
Rue de Virginal : 672 véhicules - 0 P.V.

Dans tous les cas, une certaine tolérance a été appliquée.

Nous continuerons à intensifier les contrôles sur l'ensemble du village mais il est évident que les rues d'Huleu et de Samme seront « privilégiées ».

> **Axel FRANÇOIS, votre Bourgmestre**

ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION

Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, il était temps de remplacer notre vieux MAN totalisant plus de 450.000 kilomètres. Des frais importants étaient nécessaires pour continuer à l'utiliser et sa consommation était énorme (44 litres au 100 kms). Après appel d'offre, le choix s'est porté sur un camion de marque Mercedes double pont permettant de transporter 15 tonnes au lieu de 10 tout en conservant le même gabarit pour nos petites routes de campagne.

Le prix d'acquisition est de 98.000 €.



Finition du trottoir au Quartier du tram

La finition de ce trottoir permet ainsi une liaison continue entre différentes rues et sentiers.



Amélioration trottoir de la rue de la Libération



Réfection des trottoirs de la rue Neuve



Remplacement des égouts Hameau de Baudémont

Le premier gros chantier de cette année commence à Baudémont avec le remplacement de l'ancien égout complètement écrasé par le charroi. Un nouvel égouttage sera placé au centre de la voirie afin de le préserver. On en profitera pour raccorder les différents rive-rains.



ELAGAGE DES BRANCHES

Une grande opération d'élagage des branches des arbres et arbustes situés le long de nos voiries est en cours. Ce travail est nécessaire pour la sécurité des personnes et des véhicules (tracteurs-engins agricoles, camions, ...).

Grace à l'acquisition d'un broyeur, nous pouvons maintenant travailler efficacement.

Le broyat récupéré est utilisé sous les plantations (Exemple : terrain de tennis, autour de l'église d'Ittre, d'Haut-Ittre, ...) pour d'une part améliorer le sol mais surtout limiter l'utilisation de pesticides et des travaux de désherbages manuels répétitifs.

Après le passage avec la cisaille et le broyeur, une seconde équipe élague de manière convenable les arbres.



AVIS À LA POPULATION - DERATISATION

QUAND ? Les 28 et 29 avril 2009

Les services RODAN (02/376 79 20) procéderont à une campagne de dératisation sur le territoire de l'entité d'Ittre.

L'administration communale demande votre collaboration en signalant tout foyer infesté par des rats.

Toute personne ayant un problème particulier peut s'adresser :
Au Service des Travaux : 067/64 60 63 ou 067/64 85 10

AIDEZ-NOUS ! IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT



UN PLAN GLOBAL D'AMÉNAGEMENT POUR ITTRE

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE STRUCTURE ?

La définition est fournie par l'article 16 du CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine).

« Le Schéma de Structure communal est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. »

Le schéma de structure sera donc un outil de référence pour les services communaux et le Collège mais aussi pour chacun de nous.

En effet, tous les projets de rénovation ou de construction devront s'intégrer dans les options du schéma de structure. La préparation de vos projets, en partenariat avec nos services, sera donc importante pour que ceux-ci s'harmonisent avec le cadre rural de notre commune.

QUEL EST LE RÔLE DE CE DOCUMENT ?

Le rôle du schéma de structure communal et sa position par rapport aux autres outils d'aménagement du territoire sont spécifiés à l'article 1^{er} du CWATUP. Vu l'importance de cet article, il est ici reproduit intégralement :

« Art. 1^{er} § 1^{er} Le territoire de la Région Wallonne est un patrimoine commun de ses habitants. »

La Région et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, sont gestionnaires et garants de l'aménagement du territoire.

Elles rencontrent de manière durable les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux de la collectivité par la gestion qualitative du cadre de vie, par l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources et par la conservation et le développement du patrimoine culturel et paysager.

§ 2. L'aménagement du territoire est conçu au moyen du schéma de développement de l'espace régional et du schéma de structure communal.

§ 3. L'aménagement du territoire et de l'urbanisme sont fixés par les plans et les règlements suivants :

- 1° les plans de secteur ;
- 2° les plans communaux d'aménagement ;
- 3° les règlements régionaux d'urbanisme ;
- 4° les règlements communaux d'urbanisme. »

C'est un document de type stratégique, qui vise à définir des projets qui s'insèrent dans l'espace communal.

Il donnera des conditions de mise en œuvre de projets territoriaux, dans le respect des dispositions du **plan de secteur**.



Le développement local doit entraîner l'accroissement de la qualité de la vie, le mieux-être social et culturel, en un mot, l'amélioration du cadre de vie.

L'existence d'un schéma de structure et la présence d'une Commission Communale Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sont des outils qui permettent une meilleure approche du devenir de la Commune.

Le 21/09/2004, le Conseil Communal a décidé l'élaboration de ce schéma de structure. Cela faisait suite à de nombreuses réunions et concertations préalables.

En effet, l'idée d'une telle étude date de plus de quinze ans, et a été initiée par les premières réflexions du Professeur Barthélémy, de l'Université de Mons et ensuite avec son bureau d'études, en collaboration avec l'échevine responsable – entre 1988 et 2000 - (MCI. Godeau-Bougard et la CCAT de l'époque). Ces études ont été reprises par le Bureau ARIES de Wavre (Rosières).

QUELLE EN EST LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION ?

Après décision du Conseil Communal (septembre 2004) et la désignation de l'auteur de projet, l'étude comprend deux parties.

L'inventaire de la situation existante, par des cartes, des analyses, l'observation du territoire local avec ses potentialités et ses limites.

Les options, les priorités et les recommandations qui concernent l'affectation du sol, tant pour chaque citoyen que pour le pouvoir local.

Le cadre, dans lequel s'inscriront des initiatives communales, telles que revitalisation de centres de hameaux, remembrement rural, logements sociaux, aménagements d'espaces publics, ..., est précisé.

QUELLE EST LA CHRONOLOGIE SUIVIE PAR LE SCHÉMA DE STRUCTURE ?

Lorsque le Collège Communal décide que le projet est prêt (il faut à un moment arrêter l'analyse, tout en sachant que les faits continuent d'évoluer), il y a présentation au public : enquête publique.

Puis, il est soumis à la CCATM qui remet un avis.

Ensuite, le fonctionnaire délégué (Wavre, Direction Générale, de l'Aménagement du Territoire) remet lui aussi un avis, ainsi que la Région Wallonne.

Enfin, il est approuvé par le Conseil Communal.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Le Collège Communal va donner en avril 2009, les dernières instructions au Bureau d'études.

LE PROJET SERA DONC ENSUITE SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE, C'EST À CE MOMENT QUE CHACUN DE NOUS POURRA S'EXPRIMER.

Un exemplaire du projet a déjà été remis aux services du fonctionnaire délégué de Wavre en mars 2008, pour une 1^{ère} lecture, aucune remarque n'a été reçue à ce jour.



Il faut également noter que le Collège a décidé, en partenariat avec la Commune de Braine-Le-Château, d'élaborer un plan de mobilité. Cet outil sera aussi favorable à une meilleure approche de notre environnement.

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES DU SCHÉMA DE STRUCTURE ?

- La volonté du Collège Communal est, avant tout, de préserver et de valoriser notre patrimoine paysager et bâti.
- La qualité de nos villages est indéniable. Il faut renforcer cette qualité de notre cadre de vie, tout en assurant le confort des résidents et des nombreux visiteurs de notre Commune.
- L'accueil des nouveaux habitants doit se faire dans un souci de maîtrise de l'urbanisation. (Le nombre d'habitations à l'hectare, selon la proximité ou non d'un centre, fait l'objet d'une réelle analyse.)
- Le Plan Communal de Développement de la Nature – PCDN – entre pleinement dans la valorisation des espaces de grande qualité environnementale et écologique de notre territoire. La sauvegarde de ces espaces est un objectif du schéma de structure.
- La présence de nombreux agriculteurs induit la volonté du Collège Communal d'assurer le maintien des espaces agricoles et des activités agraires, mais en permettant à ce secteur de nouvelles tâches, telles que la vente des produits de la ferme, l'accueil et les gîtes.
- Le maintien et le développement de l'emploi s'inscrivent pleinement dans les structures de nos villages, tant sur Virginal et le long du canal que sur Ittre, avec Duferco. La croissance économique se place tout naturellement aujourd'hui, dans le respect de l'environnement et du cadre bâti (Etudes d'incidences). Pour preuve, l'incinérateur IBW de Virginal comme les Forges Duferco et les Papeteries, ont un comité d'accompagnement. Celui-ci réunit les industriels, les représentants communaux et régionaux et les riverains. Le Collège Commu-

nal collabore avec ces entreprises et veille au respect de leurs divers permis.

- Le Collège Communal entend également répondre aux besoins de la population pour ce qui concerne les services et les infrastructures. Ces besoins doivent être rencontrés dans le respect des qualités du patrimoine, du paysage et de l'environnement actuels.
- Enfin, le Collège Communal veut affirmer le caractère culturel, de détente et de loisirs qu'offre notre Commune, par la richesse et la diversité de ses associations, de son

théâtre, de son centre culturel-CLI, de ses restaurants- nos visiteurs sont nombreux, accueillis par notre syndicat d'initiative. Ces aspects de convivialité entrent biensûr dans le développement harmonieux de nos villages.



> **M.C.I. GODEAU-BOUGARD.**
Echevine responsable de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Environnement.

EN CONCLUSION

Le long parcours de ce dossier touche à sa fin.

Vos avis seront bientôt demandés. Nous les espérons nombreux et pertinents, pour que la PARTICIPATION citoyenne soit bien présente dans l'élaboration de ce document, qui orientera le devenir de notre Commune.

PARENTS, CECI VOUS INTÉRESSE ! VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 18 ANS ? CECI VOUS INTÉRESSE AUSSI



Le Conseil communal de Ittre a décidé d'adhérer au service d'aide en milieu ouvert (AMO) **Plan J** s'adressant aux « jeunes de 0 à 18 ans » : il est destiné aux enfants et à leurs familles, aux jeunes plus autonomes, aux adolescents et jeunes adultes...

Plan J développe son action selon deux axes principaux : en réponse à des demandes individuelles et en direction de groupes de jeunes dans une perspective essentiellement préventive.

Au plan individuel, le service répond, dans le cadre de ses permanences et sur rendez-vous, aux demandes d'aide que des jeunes et leurs familles lui adresse pour faire face à différentes difficultés qu'ils rencontrent.

Plan J accueille les jeunes, les écoute, les encadre et les oriente vers les services compétents dont ils pourraient avoir besoin en les accompagnant durant tout le suivi qu'ils souhaitent.

Ce travail se réalise **en partenariat étroit** avec tous les interlocuteurs nécessaires puisque l'AMO Plan J fait partie de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française.

Pour ce qui est des **actions en direction de groupes** de jeunes **Plan J** a différents projets en gestation. Cela étant, depuis la rentrée scolaire de septembre 2008, il met en œuvre une campagne de prévention de la violence dans les écoles primaire de Ittre, Rebecq et Tubize.

A Ittre, des animations sont organisées dans toutes les écoles avec comme objectifs d'identifier les vecteurs et les dynamiques de violence à l'école et de mettre en place les processus adéquats pour les neutraliser et les supprimer.

A PARTIR DU 15 AVRIL 2009, UNE PERMANENCE DE PLAN J SE TIENDRA TOUS LES MERCREDIS DE 13 À 17 H DANS L'ANCIEN CENTRE ADMINISTRATIF DE VIRGINAL, RUE DU CENTRE, 9 AU 1^{ER} ÉTAGE - TÉL. : 067/64 87 76

L'AMO PLAN J est joignable téléphoniquement en permanence (répondeur en dehors de heures ouvrables) au 02/355 26 67, par fax au 02/355 26 63 ou par e-mail : info@planj.be

TROPHÉE DU MÉRITE SPORTIF APPEL À CANDIDATURES

Suite au succès de la journée sportive du 12 mai 2008, le Conseil consultatif des sports a décidé de renouveler l'événement tout en le rendant plus attractif.

Il s'agira d'une après-midi de mini-compétitions dans plusieurs disciplines sportives qui se dérouleront **le samedi 30 mai 2009 de 16h à 19h sur le parking du Football, Rue Jean Jolly**, qui se terminera par la soirée de gala de remise des trophées du Mérite sportif 2009.

Cette cérémonie nous permettra de mettre à l'avant-scène des sportifs qui ont fait résonner, grâce à leurs résultats, mais aussi grâce à leur dévouement, la renommée du sport Ittrois. Chacune et chacun est cordialement invité à cette soirée.

Par l'intermédiaire de ce bulletin communal, nous faisons d'ores et déjà, un appel aux candidatures : si vous connaissez une Ittroise, un Ittrois qui s'est distingué durant ces derniers mois, qui a consacré du temps et de l'énergie à la pratique d'une discipline sportive, qui est une personnalité du sport qui mérite la reconnaissance de nos concitoyens, qui a une compétence particulière ou une disponibilité importante au service de groupes ou d'individualités sportifs, qui... qui... alors renvoyez-nous le formulaire ci-contre complété.

A nous renvoyer avant LE 22 MAI 2009 à Angel Antuna, Administration communale d'Ittre, Rue Planchette 2 à 1460 Ittre ou par mail a.antuna@hotmail.com ou en téléphonant au 067/64 60 63 (Fax : 067/64 70 44).

CANDIDATURE MÉRITE SPORTIF 2009

Candidature proposée par :

Nom :
Prénom :
Tél. :
Adresse :

Personnalité proposée :

Nom :
Prénom :
Tél. :
Adresse :

motivation et/ou performance :

Catégorie :

- Sport individuel Sport collectif Espoir
 Vétéran Dirigeant Entraîneur Cadre
 Autre :





LES PALABRES DE L'EAU

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LE CONSEIL CONSULTATIF SOLIDARITÉ INTERNATIONALE D'ITTRE À L'ATTENTION DES ÉCOLES DE ITTRE ET VIRGINAL



À l'initiative du Conseil Consultatif de la « Solidarité internationale », s'est tenue à l'espace Bauthier du mercredi 4 mars au dimanche 8 mars, une exposition consacrée au problème de l'accès à l'eau sur notre planète et, en particulier, en Afrique. Il faut savoir que 6,5 milliards d'êtres humains se partagent notre planète mais 1,5 milliard d'entre eux n'ont pas accès à l'eau potable et 9 pays du Nord se partagent 60 % de cette richesse !... Comment est-ce possible ?

Cette exposition, intitulée « Les palabres de l'eau », était organisée en collaboration avec l'ASBL Med'in pot, le Musée de l'eau et de la fontaine de Genvat et le contrat « Rivière » de la Région wallonne.

Elle a pu compter sur le concours actif d'une petite équipe efficace composée des membres du conseil

consultatif, en particulier M^{mes} Christine AUTHOM, Marie-Pierre GODEAU, M^r Pierre DECOEN et André CHARLIER ainsi que Angel ANTUNA et le service communal des travaux.

À la fois interactive et dynamique, l'exposition présentait, des photos, des animations, des témoignages et une vidéo consacrés au Burkina Faso. Elle avait pour but de sensibiliser petits et grands à l'importance de cette problématique et aux moyens d'y remédier ici et là bas.

Sept classes des écoles libre et communale d'Ittre et de Virginal ont visité l'exposition. Plus d'une centaine d'adultes ont fait de même ainsi qu'une vingtaine d'étudiant(e)s.

Lors de l'inauguration, nous avons eu le plaisir et l'encouragement d'accueillir, parmi les personnalités, notamment les échevines de la Solidarité internationale de Nivelles et de Braine-le-Château ainsi qu'une représentante communale de Braine-L'Alleud.

Une première initiative courageuse qui en annonce d'autres.

> **Lolita IVEN, Présidente du Conseil consultatif**
> **Claude DEBRULLE, Echevin de la Solidarité internationale**



RÉFLEXIONS

Chez nous, en AFRIQUE, tout est réservé pour les femmes. MARINE & ADELIE

J'ai apprécié le panneau où l'on peut voir que les femmes travaillent pendant que les hommes restent assis. LENA

Le panneau sur l'eau m'a impressionné car les femmes parcourent jusqu'à 5500 KM. NATHAN



POÈME

L'eau, trésor de vie...

*Toi qui coule lentement,
Des rivières jusqu'à la mer,
Passant les affluents et les torrents,
Tu es toujours là pour nous hydrater,
Sous le soleil brûlant.*

*Malheureusement, tu es polluée,
A cause de tous ces déchets et ces papiers,
Ces voitures qui roulent à longueur de journée,
Tu n'en peux plus,
Tu vas sécher.*

*Toi l'eau potable,
Tu es toujours invitée à notre table,
Tu es surtout recherchée en Afrique,
Où tu te caches dans les nappes phréatiques.*

*Sans toi, nous ne serions pas là !
Poème de Astrid et Joana*



SOIRÉE CITOYENNE DE CE 18 MARS

Belle soirée ce mercredi 18 mars que celle organisée par les conseils consultatifs des affaires sociales et de la mobilité réduite.

Cette initiative a permis de mieux connaître les objectifs, les réflexions et les projets menés par ces deux conseils. Un échange constructif et positif dans la réflexion de l'amélioration de l'action solidaire. Merci à Gus et Manu de nous avoir accueilli dans ce chaleureux endroit qu'est son Etable d'Hôtes.

> **Françoise Peeterbroeck, Présidente du CPAS**
> **Marie-Thérèse Druet, Présidente du Conseil Affaires sociales**
> **Agnès Parmentier, Présidente du Conseil Mobilité réduite**



LES SÉNIORS EN BALLADE...

Mardi 10 mars, la commission des aînés avait organisé un voyage à Lessines, petite ville du Hainaut, connue pour ces célébrités locales : le peintre René Magritte, l'acteur Jean-Claude Drouot, sa tarte au maïs et son **hôpital de la Rose**. Un édifice du 13^{ème} siècle magnifiquement restauré, transformé en musée qui retrace l'histoire de la médecine depuis le moyen-âge à nos jours.

C'est avec surprise, parfois avec consternation que nos 47 Ittrois découvraient des pratiques médicales, aujourd'hui, heureusement révolues et des instruments chirurgicaux à l'aspect peu rassurant. Etonnement, devant ce personnage équipé pour se protéger des miasmes de la peste et qu'on dirait sorti tout droit d'un cortège carnavalesque ou dans ce vaste dortoir meublé de lits « collectifs » semblables à ceux découverts à l'hospice de Beaune dans un passage de « La Grande Vadrouille » et où on luttait contre la contagion en maintenant la température le plus bas possible. Bigre !!!

Enfin, la petite troupe terminait la visite par le réfectoire du bâtiment et la dégustation de la spécialité locale.

> **Axel François, votre bourgmestre**



GARDES MÉDICALES

Dès à présent, pour consulter les médecins de garde, il vous suffit de composer le numéro unique : **065/31 2000**

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390.08.58

INFIDI Groupe d'infirmières (ers) de soins à domicile de Ittre Appelable 7j/7 au 0476/31 41 73 - www.infidi.be

A.S.D. : 02/366.10.60 infirmières agréées I.N.A.M.I. Rue de la Station, 13 à 1440 Braine-le-Château

GARDES DENTISTES

en cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, faire le 100.

OPÉRATION CAP 48

Cette année, la Mutualité Socialiste du Brabant wallon en partenariat avec la Mutualité Chrétienne du Brabant wallon a décidé de soutenir l'opération CAP 48.

POURQUOI ?

Les deux mutualités sont persuadées que la solidarité et le développement d'un monde où les personnes handicapées ont véritablement une place est indispensable. En effet, l'énergie et l'engagement que vous y mettrez en tant que bénévoles, permettra de financer des projets qui visent à l'intégration et/ou au développement de l'autonomie des personnes handicapées grâce à l'action CAP48.

COMMENT ?

L'asbl Mobilité en Brabant wallon, émanation des deux Mutualités ainsi que d'Altéo et de l'ASPH, a repris la coordination des bénévoles pour la province du Brabant Wallon. Persuadés que vous aurez envie de vous investir dans cette démarche, nous vous invitons à prendre contact, dès que possible, avec Magali Flamand au 010/88 13 13.

QUAND ?

L'action de CAP 48 se déroulera du **vendredi 2 octobre au dimanche 11 octobre 2009** et nous recherchons activement des volontaires prêts à s'investir bénévolement dans cette campagne de vente. Il s'agit d'une Mobilisation d'une semaine et l'investissement a tout son sens et ne vous prendra dès lors que peu de temps dans la durée !

EXCURSIONS À NE PAS RATER !

Découverte de La ville de Thuin

Visite de la DISTILLERIE DE BIERCEE
+ petite visite guidée de la ville

QUAND ? Mardi 21 avril

DEPART ? A 13h30 (retour à 18h)

PRIX ? 16 €, à verser sur le compte de la Commune (091-0001539-16) ou à payer DIRECTEMENT à M^{me} WIAME.

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS ?

Arthur DEGHORAIN au 0475/59 86 05

Rochefort : visite du musée du rail, du musée de la vie paysanne à Han (9 km)

QUAND ? Le 12 mai 2009



Atomium, Mini-Europe (Bruxelles)

QUAND ? Le 9 Juin 2009

Grande Bretagne, HASTINGS

QUAND ? Le 8 septembre 2009

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez former le **0900/10 500**
ou surfer sur www.pharmacie.be

LA COMMUNE D'ITTRE SOUTIEN LE FONDS HEUSON ET LA RECHERCHE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Rappelez-vous, c'était l'été dernier, à l'initiative de l'Echevin de la Culture, Claude Debrulle et en collaboration avec le CLI, le Théâtre des Galeries présentait, dans l'amphithéâtre naturel situé derrière la Maison communale, un spectacle en plein air.

Vous étiez venus nombreux, plus une place de libre...

Les bénéfices dégagés par votre participation devaient être remis au Fonds Heuson, dans sa croisade contre la maladie du cancer du sein.

Ce fut chose faite ce 16 mars, lors de la séance du Collège communal du lundi matin, le Bourgmestre remettait à Madame Edith Mathieu un chèque de 1.083,58 €.

Cette année, un spectacle théâtral aura à nouveau lieu, toujours en plein air, si la météo est clémente, et les bénéfices auront la même destination.

> **Axel François, votre bourgmestre**



L'ADMINISTRATION COMMUNALE À VOTRE SERVICE

Les tâches et responsabilités assignées aux communes sont relativement nombreuses et, en définitive, peu connues du public. Pour ces raisons, nous vous proposons de découvrir dans les bulletins communaux à venir, des articles qui présenteront les différents services de votre administration. Commençons le tour des départements par les services de la Population et de l'Etat civil.

LES SERVICES DE LA POPULATION ET DE L'ETAT CIVIL

Le Service Population a pour rôle essentiel de tenir à jour les registres de la population et le registre des étrangers. Dès lors, il lui incombe de prendre toutes les mesures d'organisation qui s'imposent en vue d'assurer d'une manière permanente la rectification des situations de résidence, de procéder aux inscriptions et radiations d'office nécessaires et de constater, le cas échéant, les infractions relatives aux registres de la population.

Outre cette mission principale, le Service Population est chargé de la gestion du casier judiciaire communal, des permis de conduire, des passeports, des cartes d'identités,... Nous sommes également chargés d'introduire les demandes et de reconnaissances de handicap auprès des autorités compétentes. En outre, nous sommes chargés de la gestion administrative des dons d'organes, des déclarations de dernières volontés et des déclarations relatives à l'euthanasie.

De manière plus ponctuelle, le Service Population gère également l'organisation des élections et établit tous les 4 ans, des listes de jurés pour les cours d'assises.

Le Service de l'Etat civil, quant à lui, constitue les dossiers et établit les actes qui se rapportent aux faits les plus importants de la vie d'un citoyen c'est-à-dire la naissance, l'adoption, le mariage, le divorce, le décès mais également les changements de nationalité. Ce service s'occupe également de la gestion administrative des concessions dans les cimetières.

Le leitmotiv des membres des Services de la Population et de l'Etat civil est de rendre un service de qualité tout en ne négligeant pas l'accueil que nous souhaitons convivial.



Stéphanie Hotyat, Isabelle Lhots, Monjieu Vanacker, Jean-Michel Derouck

Services accessibles au public du lundi au vendredi de 9h à 12h ainsi que le mercredi de 13h à 16h (et jusqu'à 19h le deuxième mercredi du mois) et le samedi de 9h à 11h.

UNE NOUVELLE COLLABORATRICE



Depuis le 16 février 2009, l'effectif des Services de la Population et de l'Etat civil a été renforcé.

Suite à un appel à candidatures diffusé par le Forem, le site internet de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et différents journaux, un jury a reçu une dizaine de candidats.

Ce jury était composé de M^e Dominique VAEYE, Chef du service de la Population et de l'Etat Civil de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre, de M^r Jean-Marie DUQUAINE, Chef du service de la Population et de l'Etat Civil de la Ville de Wavre, M^r Jean-Claude DEBRULLE, Chef du service de la Population de la Commune de Villers-La-Ville, ainsi que de M^e Marie-Claire GODEAU-BOUGARD, Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Ittre et M^r Jean-Michel DE ROUCK, Responsable du service de la Population et de l'Etat Civil de la commune d'Ittre.

A l'issue des interviews, le jury a unanimement retenu la candidature de Mademoiselle Stéphanie HOTYAT titulaire d'un Baccalauréat en Droit. Le Collège communal a suivi l'avis du jury et a procédé à son recrutement.

NOUS LUI SOUHAITONS LA BIENVENUE DANS NOTRE ADMINISTRATION.

DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS

A partir du 20 avril 2009, la Commune d'Ittre commencera la délivrance des cartes d'identité électroniques pour les enfants belges de moins de 12 ans (Kids ID), document indispensable pour voyager à l'étranger lorsque le passeport n'est pas nécessaire.

Pour l'obtention de la Kids ID, vous devez vous munir d'une photo de bonne qualité – en couleurs ou noire et blanc – sur fond blanc. La Commune d'Ittre ayant décidé de ne pas réclamer de taxe communale sur la délivrance de ce document, la carte sera délivrée au prix coûtant de fabrication soit trois euros.

La carte n'étant plus confectionnée au sein de l'administration, le délai d'obtention du document est de trois à quatre semaines. Dès lors, nous vous invitons à être prévoyant pour les futurs départs à l'étranger de vos enfants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler au 067/79 43 45 ou vous pouvez vous rendre au guichet du Service Population au numéro 2 de la rue de la Planchette.

> **Marie-Claire GODEAU-BOUGARD, Echevine**

**Dans le prochain numéro
DOSSIER SPÉCIAL :
LES GRANDES VOIRIES**

NAISSANCES

MATAMBANADZO TAVIMBA

née à Braine-L'Alleud le 3 février 2009

GRÉANT ARTHUR

né à Soignies le 14 février 2009

JONCKHEERE LINA

née à Soignies le 19 février 2009

DE BIE THÉO

né à Braine-L'Alleud le 20 février 2009

DE BIE LOLA

née à Braine-L'Alleud le 20 février 2009

MORELLO GIUSEPPE

né à Soignies le 22 février 2009

DE WILDE D' ESTMAEL NOÉ

né à Uccle le 27 février 2009

BIEVELEZ EDOUARD

né à Braine-L'Alleud le 28 février 2009

DEVREUX SACHA

née à Braine-L'Alleud le 2 mars 2009

MARIAGES

THIBAUT ERIC ET VANDERMEERSCHEN ANNE

le 3 janvier 2009

COOLS JOZEF ET SWILLENS BRIGITTE

14 février 2009

DESLOOVERE STEPHAN ET BERTRAND LAETITIA

le 21 février 2009

DÉCÈS

LOGNARD PHILIPPE

décédé à Braine-L'Alleud, le 10 février 2009

DERNIES MONIQUE

décédée à Bruxelles le 10 février 2009

SPANOGHE JOSÉ

décédée à Ittre le 13 février 2009

NÈVE PIERRE

décédé à Anderlecht le 15 février 2009

VAN CAMP LOUISE

décédée à Nivelles le 21 février 2009

POURTOY MARIUS

décédé à Tubize le 28 février 2009

TORDEUR MARIE

décédée à Ittre le 6 mars 2009

Prochain conseil communal

**LE 28 AVRIL 2009 À 19H,
SALLE DES MARIAGES À LA GRAND
PLACE DE ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel ANTUNA**

Graphisme et mise en page :
Delphine DELATTRE d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière